

Paris, le 23/10/2008

Madame, Monsieur,

A l'occasion des trois ans de la loi du 11 février 2005, **la Halde** (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations), en partenariat avec **l'Education Nationale** et des **associations de parents d'élèves et de personnes en situation de handicap (UNISDA, APAJH, APF, UNAPEI, PEEP, UNPEA, FCPE)** souhaite interroger des parents d'enfants en situation de handicap pour connaître leur **parcours et leur point de vue sur la scolarisation de leur enfant**.

Pour ce faire, une étude a été confiée à l'institut de sondage CSA.

A cette occasion, l'institut CSA vous propose de les contacter pour participer à l'enquête. Celle-ci concerne plus précisément les parents d'enfants scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré en milieu ordinaire ou en demande d'inscription en milieu ordinaire.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez vous inscrire dès maintenant par mail ou téléphone en indiquant simplement vos coordonnées téléphoniques :

- Adresse mail : [sondagehandicap@csa.eu](mailto:sondagehandicap@csa.eu)
- Numéro de téléphone : 01 44 94 59 10.

Un enquêteur de CSA vous contactera ensuite à partir du **13 novembre prochain** pour vous interroger par téléphone à l'aide d'un questionnaire d'une durée d'environ 15 minutes.

L'ensemble des réponses au questionnaire seront ensuite agrégées et traitées sous forme de statistiques ; **les réponses sont donc analysées de façon complètement anonymes.**

Vous aurez connaissance des résultats de cette enquête dès fin 2008-début 2009 lorsque la Halde en publiera les conclusions.

Nous vous remercions par avance, de votre participation à l'enquête qui permettra de faire **progresser la connaissance des attentes et besoins des parents d'enfants en situation de handicap**.

Stéphane Rozès

Directeur Général de CSA

